

PROCÈS-VERBAL DE LA 234^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020 À 9 H 30 PAR VISIOCONFÉRENCE

Présences : Geneviève Béland, Aurée Juteau, Cassiopée Bois, Roger Wylde, Chantal Kistabish, Karyne Brassard, Isabelle Trottier, Johanne Perreault, Amélie Cordeau, Marie-Pier Valiquette, François Labbé

En observation : Madeleine Perron, Alex Turpin-Kirouac, Marie-Aimée Fortin-Picard, Lucie Baillargeon, Josée-Ann Betty, Edma-Annie Wheelhouse

Absences : Céline J. Dallaire, Mathieu Larochelle, Julie St-Amour, Cédric Poirier

MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition d'Amélie Cordeau appuyée par Isabelle Trottier et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2020-931 *D'adopter l'ordre du jour en ajoutant Marché culturel des fêtes en I-6.*

D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 9 septembre 2020

Sur la proposition de Cassiopée Bois appuyée par Karine Brassard et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2020-932 *D'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 9 septembre 2020.*

D-3 Cooptation de membre du conseil d'administration

Geneviève Béland informe que Nancy Hardy, après 8 ans à siéger sur le conseil d'administration, nous a transmis sa démission en tant que représentante de Rouyn-Noranda. Sur la proposition de Karyne Brassard appuyée par Marie-Pier Valiquette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2020-932 *De coopter François Labbé comme représentant du territoire de Rouyn-Noranda pour 2020-2021.*

D'autres part Julie St-Amour représentante littérature et conte, a été absente à 3 réunions en 2020-2021. Comme spécifié dans nos règlements généraux elle est démise de ses fonctions. Après consultation, elle a signifié qu'elle est toujours intéressée à siéger au conseil d'administration. Aussi, elle s'implique au comité éthique. Sur la proposition d'Audrey Juteau appuyée par Marie-Pier Valiquette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2020-933 *De coopter Julie St-Amour comme représentante du secteur de la littérature et du conte pour 2020-2021.*

D-4 États des revenus et dépenses au 22 octobre 2020

Madeleine Perron présente les revenus et dépenses au 22 octobre 2020 ainsi qu'une projection de ceux-ci au 31 mars 2021. Elle informe que nous attendons toujours une confirmation de la bonification pour la

formation (53 000 \$) et celle pour le fonctionnement (84 750 \$) du ministère de la Culture et des Communications. Nous devrions avoir des nouvelles d'ici la fin de décembre pour la bonification à la formation. Si nous obtenons l'ensemble de ces sommes, nous devrions avoir un surplus de 20 745 \$ et un déficit maximal de 97 096\$ si nous ne les obtenons pas. Le cas échéant, le déficit pourrait être comblé par le transfert de certaines de nos réserves (cumulant 122 500 \$) dans le fonds de fonctionnement. Sur la proposition de Johanne Perreault dûment appuyé par Chantal Kistabish et adoptée à l'unanimité :

C.A.2020-934 : *D'adopter les états financiers au 22 octobre 2020 tel quels*

D-5 Comité éthique et suivi

Tel que convenu, les membres du conseil d'administration absents à notre dernière rencontre ont été consultés pour savoir s'ils étaient à l'aise avec le fait qu'un membre du conseil d'administration ait eu, dans les années antérieures, des démêlés avec la justice. Certaines personnes ayant exprimé un malaise, le comité éthique formé de Cassiopée Bois et de Julie St-Amour sous la coordination de Josée-Ann Bettey a élargi sa réflexion et sa recherche pour définir des règles de conduite dans un tel cas, et réfléchir à la façon de rétablir la cohésion entre les membres du conseil d'administration.

Josée-Ann Bettey accompagnée de Cassiopée Bois informe qu'elles ont consulté plus d'une dizaine d'organisations. Pour les règles de conduite, il faut se doter d'un code de déontologie comprenant un cadre éthique et ses valeurs associées. Il faudrait aussi ajuster la Politique de prévention du harcèlement au travail afin de l'étendre aux membres du conseil d'administration en plus du personnel du CCAT.

Pour la cohésion entre les membres du conseil d'administration, il est recommandé par le comité de procéder à une démarche de médiation organisationnelle. Cet exercice permettra aussi d'amorcer les travaux pour le code de déontologie. Pour que cette activité soit fructueuse il faut que les parties désirent y participer.

Par vote secret, 9 administrateurs sur 10 ont répondu oui à la question suivante : Seriez-vous d'accord pour procéder à une démarche de médiation organisationnelle afin que tous et toutes puissent s'exprimer librement et être entendus face à cette situation concernant un membre du conseil d'administration ayant eu des démêlés avec la justice afin de réparer la cohésion du C.A. ?

Sur la proposition Johanne Perreault dûment appuyé par Isabelle Trottier et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2020-935 : *De mandater Geneviève Béland pour qu'elle vérifie auprès de l'administrateur concerné s'il est prêt à entamer un processus de médiation organisationnelle pour atténuer l'inconfort de certains administrateurs face cette situation.*

CONSULTATIONS

C-1 Relance culture

Marie-Aimée Fortin-Picard informe que du 2 au 5 novembre, 4 rencontres de consultation virtuelles ont été tenues regroupant les artistes et les organismes par secteur (Arts de la scène/ Littérature et conte/ Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques/ Histoire et patrimoine). Ainsi, certains défis touchant transversalement tout le milieu culturel ont été soulevés, soit pour l'adaptation au numérique, l'amélioration des compétences, l'ajustement des communications, le soutien psychologique et la reconnaissance des particularités de notre territoire.

Entre autres, en ce qui concerne les activités scolaires, plusieurs se posent des questions concernant la reprise des activités et si les budgets alloués à ces dépenses seront utilisés. Un sondage a été acheminé aux 5 Centres de services scolaires de la région pour lequel nous avons obtenu 4 réponses. Un seul CSS

prévoit dépenser la totalité de son budget. Certains ont recommencé leurs activités, mais peu organisent des sorties culturelles. Un dossier que nous suivrons de près.

C-2 Remise de prix

La remise de prix aura lieu le 8 avril. Tous sont d'accord pour que le prix Partenaires soit décerné à une petite collectivité de 5 000 habitants et moins.

D'autre part habituellement, le prix Coup de cœur est remis à l'un des 3 artistes choisis par la Ville hôte. Toutefois puisque nous retournons à La Sarre pour une 2^e année consécutive, tous les administrateurs sont d'accord pour que nous demandions à chaque MRC de la région de choisir un finaliste en Arts de la scène. Comme à l'habitude, ce sont les membres du CCAT qui choisiront le lauréat.

INFORMATIONS

I-1 Entente sectorielle culturelle (MCC et CALQ)

Le 17 décembre prochain, Genevieve Béland et Madeleine Perron rencontreront les membres de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) pour valider leur intérêt à signer 2 ententes sectorielles en culture. Une avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour le programme de partenariat territorial que nous renouvelons chaque année avec un investissement de 100 000 \$ des MRC que le CALQ apparie pour un total de l'entente de 200 000 \$. Nous voulons proposer aux membres de la CPAT un renouvellement de cette entente sur 3 ans avec un investissement de leur part et du Fonds régional et de la Ruralité (FRR) que le CALQ pourrait aussi appaier.

Puis une deuxième avec le ministère de la Culture et des Communications sur 3 axes : la mise en valeur du patrimoine, le développement d'arrimages entre le milieu culturel et de la jeunesse et le soutien aux organismes à portée régionale. Le MCC est disposé à investir 40 000 \$ par année pour les 3 prochaines années si les MRC appaier cette somme. Là encore, nous tenterons d'obtenir du financement du FRR. Le CCAT coordonnerait cette entente en gérant le budget, les échéanciers et en rassemblant les bonnes personnes pour chacun des axes.

I-2 Formation

Lucie Baillargeon fait un suivi des formations qui ont été programmées. Moins de formations en présentiel ont pu être offertes que ce que nous envisagions puisque la pandémie persiste. Nous obtenons sensiblement le même nombre d'inscriptions qu'à la même période l'an dernier. Elle remarque que moins d'artistes assistent aux formations. Fait nouveau, il y a davantage de personnes habitant d'autres régions inscrites à nos formations puisqu'elles sont transmises en ligne. Certains membres du conseil d'administration se posent des questions concernant la relève pour les postes de techniciens. Avec la Covid, certains de ceux-ci ayant perdu leur emploi ont changé de carrière. La formation pourrait-elle être une solution.

I-3 Site Web

Alex Turpin-Kirouac informe qu'il y a encore des délais dans la réalisation du site Web. L'analyse des données et des besoins de l'équipe du CCAT a mené à une modification des premières commandes. Dans un monde idéal, le site Web sera en ligne à la mi-décembre, sinon en janvier.

I-4 Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue (PBAT)

Marie-Aimée Fortin-Picard informe que des activités pour les 0 à 6 ans se tiennent dans le cadre de la tournée régionale Action réussite. Dans l'appel de dossier aux artistes et aux organismes, en plus de leur demander des activités ou des ateliers pour les enfants de 0 à 6 ans, on leur demande de soumettre des idées de trousse pour les parents.

I-5 Avantage numérique

Edma-Annie Wheelhouse informe que les activités de formation Avantage numérique se poursuivent et connaissent un bon succès. Elle sera la formatrice pour les formations Instagram et Automatisation du marketing. Une rencontre pour le techno hub, un projet coordonné par le Petit théâtre du vieux Noranda, a réuni une trentaine de personnes auxquelles on a présenté les premiers résultats des consultations. Une prochaine rencontre aura lieu pour définir les rôles de chacun.

I-6 Marché culturel des fêtes

Alex Turpin-Kirouac mentionne qu'avec l'annulation de la plupart des marchés publics de Noël, le CCAT a décidé de créer une page sur le site Web avec les boutiques des artistes et organismes de la région. Actuellement, une cinquantaine de boutiques s'y retrouvent de partout en Abitibi-Témiscamingue et offrent différents produits, œuvres et services culturels. Une campagne promotion télévisuelle, sur les réseaux sociaux et le Web a été planifiée de la mi-novembre à la mi-décembre. Les frais pour cette campagne sont évalués à environ 7 000 \$.

DIVERS

Comité du prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue

Geneviève Béland a été approchée par un membre du comité littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue. Actuellement, une seule personne est encore active sur ce comité. Le CCAT se tiendra informé des avancées dans ce dossier pour soutenir le comité dans sa restructuration et pour s'assurer qu'un concours littéraire puisse se tenir cette année.

PROCHAINE RENCONTRE ET CLÔTURE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu samedi le 20 février de 10 h à 16 h. Sur la proposition d'Isabelle Trottier appuyée par Marion (fille de Marie-Pier Valliquette) pour Marie-Pier Valliquette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2020-936 *De lever la séance à 11 h 30.*

Johanne Perreault

Le 2 décembre 2020

Date